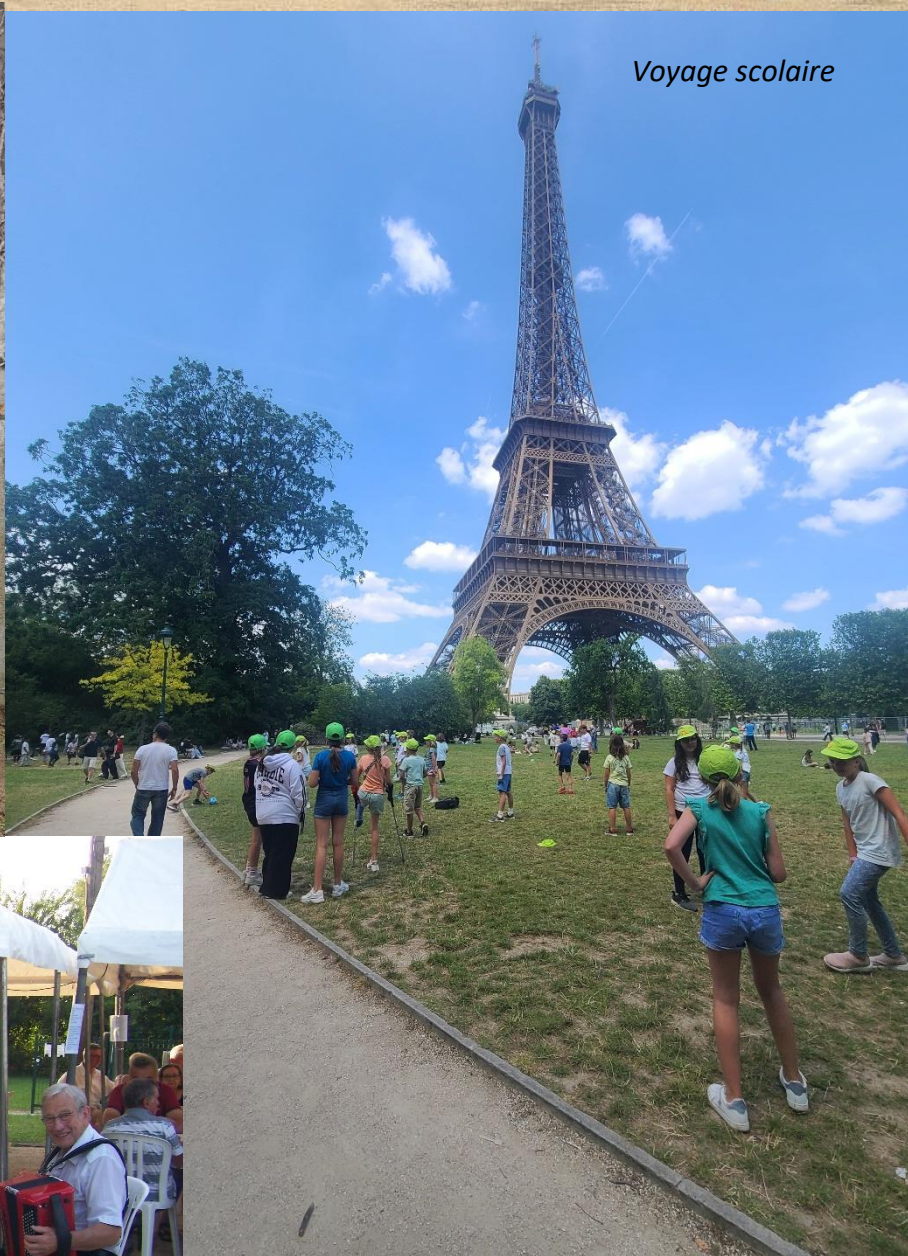


# SAINT-SULPICE



Commune de l'Ain



**Bulletin Municipal**  
**2026**

# SOMMAIRE

P-2	Sommaire
P-3	Le mot du Maire
P-4/5	Bilans financiers 2024
P-6	Rappel consultation citoyenne
P-7	Réalisations
P-8/9	Financement des réalisations
P-10	David MICHOUX / Médaille Julie BOUVARD
P-11	Comment améliorer le Tri
P-12/13	L'eau et le Climat
P-14	Guide démarches d'urbanisme
P-15	Vos associations
P-16	Comité des fêtes / Évasion Tradition
P-17	St Sulpice et ses enfants
P-18	Petits loups / Sou des écoles
P-19	Cantine/Bibliothèque
P-20	Sociétés de chasse
P-21	Foot / Planète Tennis
P-22	Sapeurs-pompiers / Don du sang
P-23	Informations pratiques
P-24	Élections - Recensement

## **MAIRIE :**

### **Horaires d'ouverture du public :**

- Mardi de 8h à 10h
- Mercredi de 13h30 à 18h30
- Jeudi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 10h

Mme le Maire reçoit les administrés sur rendez-vous

**Tel : 04 74 51 17 32 (messagerie vocale)**

- **Mail :** [accueil@saint-sulpice01.fr](mailto:accueil@saint-sulpice01.fr)

- **Site web :** [www.saint-sulpice01.fr](http://www.saint-sulpice01.fr)

- **Les comptes-rendus des conseils municipaux** sont consultables sur le site web et affichés pendant 2 mois sur le panneau d'affichage de la Mairie

- informations ponctuelles via l'application « Panneau Pocket »

### **Etat civil 2025 :**

- **Naissances : 3**
- **Mariage : 0**
- **PACS : 1**
- **Décès : 2**

230C Route de la Mairie – 01340 SAINT-SULPICE

[accueil@saint-sulpice01.fr](mailto:accueil@saint-sulpice01.fr)

[www.saint-sulpice01.fr](http://www.saint-sulpice01.fr)

Chères Saint-Sulpiciennes, Chers Saint-Sulpiciens,

À l'heure où je m'apprête à mettre un terme à mon mandat de maire, je souhaite vous adresser ces quelques lignes empreintes de sincérité et de reconnaissance. Cette décision de ne pas me représenter n'est ni un renoncement ni un éloignement, mais le choix réfléchi de clore un chapitre important de ma vie publique comme maire, un chapitre marqué par l'engagement, le sens du devoir et le désir constant de servir au mieux notre commune.



Lorsque j'ai accepté cette responsabilité, j'avais pleinement conscience qu'exercer le mandat de maire ne se résume pas à signer des arrêtés ou à inaugurer des projets. C'est un engagement quotidien, exigeant, parfois éprouvant, toujours passionnant. Au fil des années, les attentes des habitants ont évolué, les besoins se sont diversifiés et les contraintes liées aux réformes successives ont rendu l'action municipale toujours plus complexe. Gérer une commune aujourd'hui, c'est avancer dans un environnement où les règles changent, où les budgets se resserrent et où chaque décision doit être pesée avec rigueur.

Je n'ai jamais oublié que derrière chaque demande, chaque requête, il y a des situations humaines, des espoirs, parfois des inquiétudes. J'ai toujours essayé de répondre avec justesse, même si je sais que je n'ai pas pu satisfaire l'ensemble des attentes. Un maire doit faire des choix, arbitrer, décider, et ces décisions ne sont jamais anodines : les conséquences peuvent être importantes, parfois lourdes, et j'ai constamment eu cette responsabilité en tête.

Aujourd'hui, je mesure le chemin parcouru ensemble, notamment par tous ces projets réalisés, les améliorations apportées à notre cadre de vie, le dynamisme de notre commune, tout cela n'est pas seulement le fruit d'un travail d'élue. C'est un effort collectif, nourri par les équipes municipales, les agents communaux, plus particulièrement notre secrétaire de mairie : Sylvia Servignat et David Michoux, les associations, les bénévoles, et par vous, habitants, qui avez participé, proposé, soutenu, parfois contesté — et c'est normal — mais toujours contribué à la vie de notre territoire.

Je quitte mes fonctions avec une profonde fierté : celle d'avoir servi chacune et chacun d'entre vous, d'avoir porté vos préoccupations et accompagné vos projets, celle d'avoir essayé de faire au mieux, en conscience et avec constance.

Je resterai bien entendu une habitante parmi vous, attachée à notre commune et à son avenir. Mon engagement changera de forme, mais il ne disparaîtra pas puisque mon autre mandat d'élue locale se poursuit, conseillère départementale du canton d'Attignat et Vice -Présidente du département

Merci pour votre confiance, votre patience parfois, vos encouragements souvent et pour tout ce que nous avons construit ensemble.

Avec respect et gratitude,

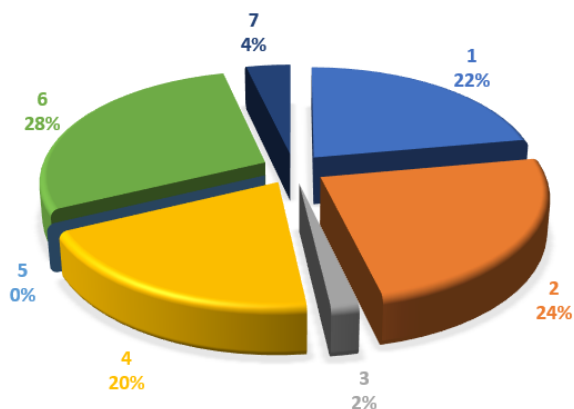
**Clotilde Fournier, Maire**

**Dimanche 11 Janvier 2026 - 10h30 : Cérémonie des vœux.**

# Exercice 2024

## Section « Fonctionnement »

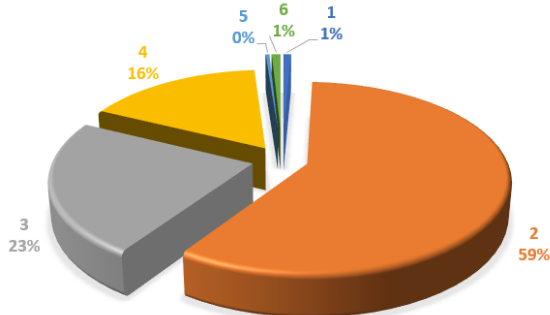
### DÉPENSES



1- Charges à caractère général (Eau, énergie, gestion courante )	33 762,81 €
2- Charges de personnel	36 810,41 €
3- Atténuation des produits (Reversement FNGIR )	2 705,00 €
4- Charges de gestion courante (Indemnités élus, subventions)	30 099,94 €
5- Charges financières (Intérêts d'emprunts)	0 €
6- Scolarité, contribution organismes	43 366,66 €
7- Amortissements	5 598,36 €

**Total des dépenses : 152 343,18 €**

### RECETTES



1- Produits de services (concessions)	1 225,45 €
2- Impôts et taxes	99 938,46 €
3- Dotations et participations	38 932,99 €
4- Revenus log. Communaux et location de la salle des fêtes et divers	28 100,91 €
5 - Revenu d'Occupation du Domaine Public	615,83 €
6 – Produits exceptionnels	1 423,97 €

**Total des recettes : 170 237,61 €**

**Excédent 2024 : 17 894,43 €**

**Excédent 2023 reporté : 188 110,46 €**

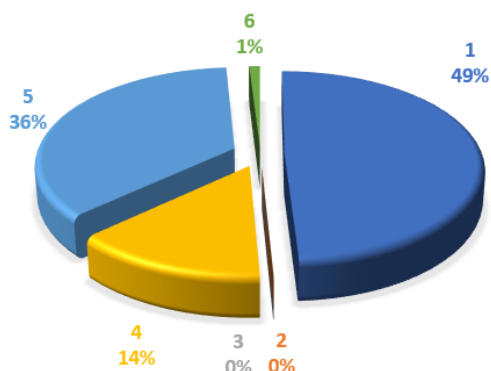
**Excédent 2024 : 17 894,43 €**

**Résultat global 2024 : 206 004,89 €**

# Exercice 2024

## Section « Investissement »

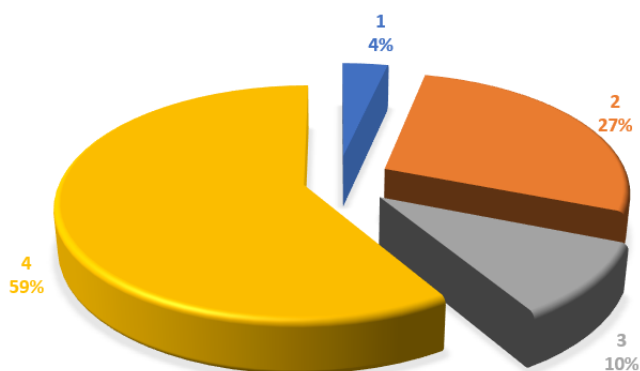
### DÉPENSES



1 - Déficit reporté de 2023 :	93 283,47 €
2 - Dotations fonds divers	0,00 €
3 - Remboursements emprunts :	0,00 €
4 – subvention d'équipement (écoles) :	26 486,44 €
5 – Immobilisations corporelles :	67 997,41 €
6 – Créances rattachées :	1 890,00 €

**Total des dépenses : 189 657,32€**

### RECETTES



1 - Amortissements :	5 598,36 €
2 - Subventions d'investissement :	43 658,00 €
3 - Dotations et fonds divers (FCTVA et taxe d'aménagement)	16 367,77 €
4 – Compte 1068 (couverture du déficit).....	93 283,47 €

**Total des recettes : 158 907,60 €**

**Déficit 2024 : 30 749,72 €**

### Détail des Investissements 2024 (montant TTC) :

- Travaux de voirie communale : 16 048,80 €
- Aménagement et isolation de la Salle des fêtes : 51 948,61 €

## Retour sur la consultation citoyenne

Nous vous avons proposé une consultation citoyenne pour recueillir vos avis, réalisée en décembre 2020 et janvier 2021 ....

Ci-dessous une synthèse des résultats

### Consultation citoyenne décembre 2020 - janvier 2021

REPONSES : 46 Foyers - 49 questionnaires (1 famille 4 réponses)

Anonymes 8 foyers dont 1 barré

Centre Bourg - Lange : 16 foyers dont 1 (4réponses) - 19 réponses

Teppe - Bracanière : 10 foyers

Broguets - Ravallin : 4 foyers

Chazeau : 3 foyers

Bellevue : 5 foyers

Sécurisation		Ajout de foyer		Foyers en leds		intensité lumineuse		Aire fitness		City stade		Bellevue - chemin	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
35	7	21	25	37	7	36	9	14	24	9	25	24	15

Teppe- chemin		Parcours sportif centre		Parcours sportif teppe		Extension SDF		participation culture		Participation environnement		boite à idées	
oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
27	14	25	18	15	24	19	20	9	29	13	24	42	3



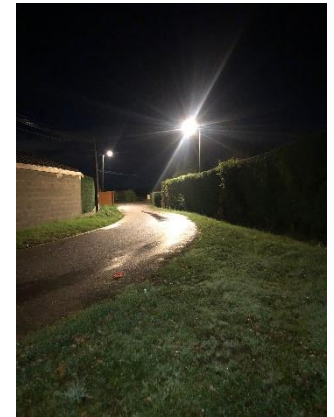
Vos choix ont **tous** été réalisés :

- Sécurisation de la commune (aménagements)
- Ajout de foyers, changement des lampes en Led et diminution de l'intensité des foyers lumineux
- Parcours sportif pédagogique (centre village)
- Création de cheminements doux à Bellevue et la teppe
- Travaux d'isolation et fermeture du auvent de la salle des fêtes
- Mise en place de commission environnement : réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale
- Boite à idées



# Réalisations

Changement éclairage public  
(en LED)



Sécurisation centre village (aire de croisement) et parcours découverte

Atlas de la Biodiversité Communale et installation du panneau pédagogique sur le parcours découverte




Travaux d'isolation et fermeture auvent de la salle des fêtes

Cheminements doux à Bellevue et la Teppe :



***Ces réalisations ont été entièrement auto-financées (sans emprunt) par la commune, grâce aux subventions (voir tableau ci-après)***

Années de réalisation	Opérations	Partenaires financiers
2022	<b>Eclairage public</b>	
	* Modernisation éclairage Ravallin	
	* Ajout 1 point lumineux Chazeau	
	* Modernisation commande centre	
	* Modernisation éclairage Chazelle et Teppe	
	* Ajout 2 points lumineux Bellevue	
2022 / 2023	<b>Sécurisation du centre bourg et parcours découverte</b>	 
2023 / 2024	<b>Atlas de la Biodiversité Communale</b>	  
2024	<b>Panneau pédagogique sur la biodiversité</b>	
2024	<b>Travaux d'isolation de la salle des fêtes et fermeture du auvent</b>	  
2025 / 2026	<b>Cheminements doux à Bellevue et La Teppe</b>	  

<b>Montant total Opérations</b>	<b>HT ou TTC</b>	<b>Subventions accordées</b>	<b>Pourcentage (subventions)</b>	<b>Reste à charge Budget commune</b>
2 797,82 €	TTC	824,95 €	29,5%	1 972,87 €
5 900,57 €		2 248,93 €	38,2%	3 651,64 €
12 455,09 €		6 915,13 €	55,6%	5 539,96 €
8 755,00 €		3 723,97 €	42,6%	5 031,03 €
10 006,21 €		4 569,42 €	45,7%	5 436,79 €
89 896,59 €	HT	26 968,98 €	30,0%	35 958,63 €
		26 969,00 €	30,0%	
12 400,00 €	TTC	3 915,00 €	31,6%	2 480,00 €
		6 005,00 €	48,5%	
2 171,63 €	HT	1 737,30 €	80,0%	434,33 €
43 290,52 €	HT	8 483,00 €	19,6%	13 636,52 €
		4 909,00 €	11,4%	
		16 262,00 €	37,6%	
114 509,80 €	HT	22 901,96 €	20,0%	22 901,96 €
		45 803,92 € (à recevoir)	40,0%	
		22 901,96 €	20,0%	

## Journée type de notre agent communal

David MICHOUX a rejoint les services de la commune, en tant qu'agent technique polyvalent au 1<sup>er</sup> mars 2022.

Sa journée type, ou plutôt sa demi-journée type, car David n'est employé que 4 heures par semaine, est constituée dans son ensemble par l'entretien des chemins communaux et des bâtiments communaux.

À savoir : le fauchage du bord des routes communales, tonte des pelouses vers mairie-salle des fêtes, ainsi que vers le cimetière. Une à deux fois par an, il y a la taille des haies (du cimetière et terrain communal). Il vérifie les aires de jeux communaux.

Pour la Toussaint, est réalisé l'entretien des allées du cimetière.

Et malheureusement, en plus de son temps déjà bien occupé, il faut gérer les imprévus comme les dépôts sauvages,.....



Agent polyvalent avec pleins de cordes à son arc, qui permet à la commune d'être aussi propre, et donc accueillante.

Merci à David pour son énergie et son investissement !

## Julie BOUVARD, conseillère municipale, mise à l'honneur



Sur proposition de Clotilde FOURNIER, maire, un dossier a été envoyé au comité de l'Ain de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des sports et de l'Engagement associatif en lien avec la Préfecture afin que Julie BOUVARD, Conseillère municipale, puisse obtenir la médaille de bronze, de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

C'est une jeune femme qui apporte au conseil municipal sa disponibilité, ses idées et son engagement permanent.

En effet, elle est présidente de la commission communale jeunesse - affaires

scolaires, et services à la personne de la commune, secrétaire du centre de loisirs et vient d'intégrer le bureau du club de football des cinq communes Curtafond, Confrançon, St Martin, St Didier et St Sulpice.

Cette médaille est destinée à récompenser des personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable, et permet d'encourager et soutenir le bénévolat.

# Cadre de vie : comment améliorer le tri ?

Depuis la mise en place en 2024 de la collecte en porte à porte, le taux de tri a augmenté de 39 % ce qui correspond à une très large participation des usagers.

De même, la quantité d'ordures ménagères a diminué de 16 %.

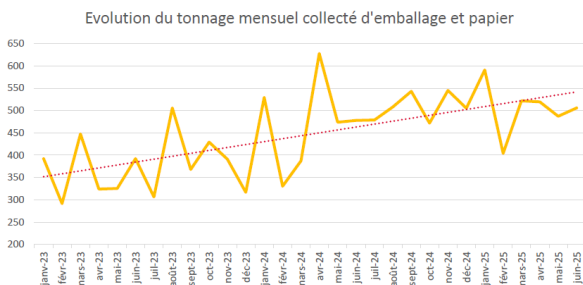
Il n'en demeure pas moins qu'il est constaté de nombreuses erreurs de tri et ce sont 25 % des déchets non triés correctement qui ne peuvent être valorisés.

Pour améliorer le tri, il est nécessaire de :

- Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres pour permettre aux systèmes d'identification des déchets de les orienter dans la bonne filière
- Ne pas mettre de déchets trop petits (petits morceaux de papier) car ils ne peuvent être identifiés
- Respecter les directives données par Grand Bourg Agglomération pour un meilleur tri et une valorisation optimale
- Bien mettre les déchets en vrac dans le conteneur et non dans des sacs opaques.

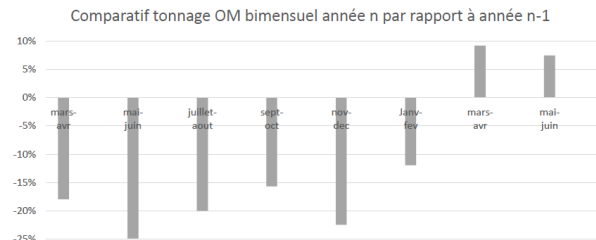
L'agglomération va communiquer sur ces sujets afin de permettre d'endiguer le taux de refus.

## Résultats globaux



Janvier-Juin 2023: 2173 t  
Janvier-Juin 2024: 2827 t  
Janvier-Juin 2025: 3029 t

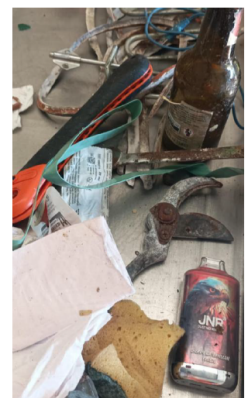
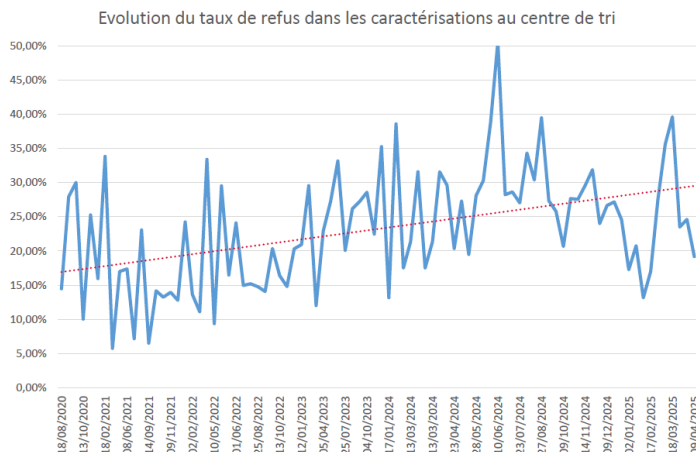
**39 % d'augmentation**  
(2023-2025)



Janvier-Juin 2023: 1672 t  
Janvier-Juin 2024: 1282 t  
Janvier-Juin 2025: 1400 t

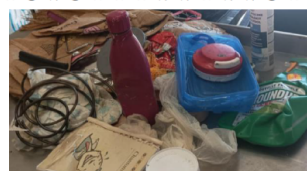
**16 % de baisse**  
(2023-2025)

## Résultats globaux



### Principaux refus :

- Les imbriqués
- Les « petits déchets »
- Le divers (souvent lourd)



2022: 18 % en moyenne  
2023: 25 % en moyenne  
2024: 28 % en moyenne  
**2025: 25 % en moyenne**

# Cadre de vie : L'eau et le climat

Le Contrat Eau et Climat a pour objectif principal de sensibiliser tous les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) à la préservation de la ressource en eau avec de nombreuses thématiques. Des actions seront menées par les principaux signataires : les communautés de communes, les syndicats des eaux potables et le syndicat de rivière.

Une sensibilisation des particuliers sera faite pour obtenir la meilleure maîtrise de l'utilisation de l'eau (récupération des eaux de pluie, économies sur la consommation d'eau des foyers)

Objectif général

Renforcer les stratégies d'adaptation dans la gestion de l'eau face au changement climatique sur le territoire

Objectifs spécifiques

Préserver la ressource en eau

Protéger les milieux aquatiques

Gérer de manière durable et intégrée les eaux pluviales



- Plan de **sobriété** eau
- Amélioration du **rendement** du réseau
- **Réutilisation** des eaux usées traitées
- **Tarification** sociale et environnementale



- Mise en conformité des **réseaux** et **stations d'épuration**
- Pratiques de **gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP)**
- **Déconnexion** des eaux pluviales
- **Désimperméabilisation** de cours d'écoles
- **Changement des comportements**



- **Gestion milieux aquatiques** : restauration de champs d'expansion de crue, de **zones riches en biodiversité**
- Diagnostic hydromorphologique
- Aménagements continuité écologique



- **Marathon de la biodiversité**, observatoire haies / mares SIG
- **Agroforesterie**
- Débitumisation de cours (accueils de petites enfance et de loisirs, espaces jeunes)

Etudes, travaux,  
accompagnement,  
animation

## Actions prévues pour les communes et les particuliers :

### • Sensibilisation et accompagnement – Actions de chargé.e.s de mission et d'animation ambassadeurs de l'eau



- Suivi des consommations (bâtiments communaux, gros consommateurs, équipements de GBA)
- Accompagnement des communes
- Distribution de matériels hydro-économiques, fourniture de récupérateurs d'eau de pluie
- Actions de communication et de sensibilisation (guide des bonnes pratiques pour nouveaux projets, waterscore sur facture des usagers, affiches éco-gestes dans bâtiment recevant du public, animations scolaires, animations sur l'eau et l'architecture à la ferme de la Forêt, conférences à destination du grand public ou élus)

### • Études :



- Étude de préfiguration d'une démarche de type « hydrologie, milieux, usages, climat » ou équivalent, avec définition du périmètre géographique et institutionnel, et enjeux de gouvernance
- Étude d'opportunité d'un tarif social et environnemental
- Étude de réutilisation des eaux de renouvellement des piscines intercommunales de GBA
- Étude d'opportunité de la réutilisation des eaux usées traitées de steps (stations d'épuration) à boues activées

### • Travaux et équipements

- Réutilisation des eaux de renouvellement d'une piscine publique (projet déjà identifié)
- Amélioration de la sectorisation des réseaux d'eau
- Mise en place de la télérelève
- Pilote de réutilisation des eaux usées traitées à la step de Bourg-en-Bresse



## *Gestion Intégrée des Eaux Pluviales*

### • Accompagnement, pilotage et animation – actions de chargé.e de mission GIEP

- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie eaux pluviales
- Accompagnement des acteurs du territoire dont les communes
- Programmation et suivi d'études de désimperméabilisation et déconnexion
- Élaboration d'un guide pratique à destination des porteurs de projets
- Sensibilisation auprès des élus et des particuliers



## Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

A ce jour, de nombreux permis ou déclaration préalable ne sont pas signalés achevés. Nous nous permettons un petit rappel qui pourrait éviter tout préjudice.

Lorsque les travaux sont terminés, une DAACT doit être déposée en mairie pour signaler la fin des travaux (y compris les installations photovoltaïques)

Après constatation de la conformité par un élu communal, une Attestation de non contestation de la conformité vous sera remise.

Attention, en l'absence de DAACT, la mairie ne pourra délivrer le certificat de conformité demandé par le notaire en cas d'acte sur votre bien immobilier (mutation, vente, succession, divorce, ...).

**Ne pas confondre** également avec la déclaration que vous renseignez sur le site : « [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) – gérer mes biens » : ce sont deux choses différentes.

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**TOIT**  
Tuiles (réfection de toiture) : DP  
Auvent, préau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES :** DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**  
DP

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**PORTAIL**  
DP

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

## Deux possibilités pour déposer votre demande d'urbanisme :

- Dépôt en ligne sur : <https://portail.siea-sig.fr>  
Service accessible 24h/24 et 7j/7
- Créer votre espace personnel en quelques clics
- Déposer votre demande avec les pièces justificatives
- Simple, rapide, pratique, sécurisé et gratuit

OU

- Dépôt papier au guichet de la mairie aux jours et heures d'ouverture, en 1 exemplaire.

## *Saint Sulpice et ses associations*

### **Comité des fêtes de St SULPICE \* :**

Président : Gilles BONNIN

04 74 50 52 04 ou 07 86 84 85 87

### **Amicale des donneurs de sang \*:**

Présidente : Lydie DUCROZET 06 19 44 08 35

[ddsstdidiersulpice@gmail.com](mailto:ddsstdidiersulpice@gmail.com)

Collecte 4 fois dans l'année

### **Bibliothèque \*: 04 74 42 65 64**

Présidente : Mme Marie-Christine FONTAINE

04 74 51 18 13

[bibliothequedausiat@orange.fr](mailto:bibliothequedausiat@orange.fr)

Mercredi de 16h30 à 18h30 et

Samedi de 10h à 12h

### **Cantine scolaire \*: 04 74 51 17 17**

Président : Grégory BECHET 06 86 30 69 56

[Cantine.saintdidier@gmail.com](mailto:Cantine.saintdidier@gmail.com)

### **Évasion & Traditions**

Président : Noël BENONNIER 06 81 61 36 63

[Bennoel017@gmail.com](mailto:Bennoel017@gmail.com)

Rencontre : 1 lundi par mois de 14h15 à 17h30

Marche pour tous : 2 lundis par mois,

Départ à 14h sous la halle

Gym douce : jeudi de 9h15 à 10h15

à la salle des sports

### **Football Club\* (de Curtafond-Confrançon-St Martin-St Didier-St Sulpice)**

Coprésidents : Mickaël BROYER 06 22 39 81 99

Et Guillaume GIVORD 06 33 87 77 72

[Drovig1999@protonmail.com](mailto:Drovig1999@protonmail.com)

<http://fccurtafond.footeo.com>

### **Garderie – Centre de loisirs**

**« les petits loups » \*:**

**04 74 50 51 24 ou 06 31 97 79 55**

[contact@lespetitsloups01340.com](mailto:contact@lespetitsloups01340.com)

Présidente : Audrey CHEVALLIER

[administrateur@lespetitsloups01340.com](mailto:administrateur@lespetitsloups01340.com)

Garderie de 7h00 à 8h45 et de 16h15 à 19h

Vacances et mercredi de 7h30 à 18h30

### **Les classards en folie (conscrits)**

Présidente : Audrey CHAPUIS

[audreyquentin128@gmail.com](mailto:audreyquentin128@gmail.com)

### **Planète Tennis : 06 17 14 03 45**

Président : Vincent QUIVET 06 63 34 81 12

[Planete-tennis@fft.fr](mailto:Planete-tennis@fft.fr)

### **SLIS de St Didier/St Sulpice \*(Pompiers) :**

Chef de corps : Mickael COLAS 06 17 96 14 67

Président de l'Amicale : Sébastien FERRAND

06 22 15 37 07

[Sebstef0774@gmail.com](mailto:Sebstef0774@gmail.com)

### **Société de chasse Marsonnas/St Sulpice :**

Président : Thierry CAVILLON 06 28 71 34 51

[tcncjc@orange.fr](mailto:tcncjc@orange.fr)

### **Société de chasse St Didier/St Sulpice :**

Président : Cédric DESMARIS 06 50 16 28 12

[Cedric.desmaris79@gmail.com](mailto:Cedric.desmaris79@gmail.com)

### **Sou des écoles St Didier/St Sulpice \*:**

Présidente : Cécile SIMORRE 06 84 85 59 89

[soudesecolesstdidierstsulpice@gmail.com](mailto:soudesecolesstdidierstsulpice@gmail.com)

Facebook : Sou Des Ecoles Stdidierstsulpice

*\* Participation financière directe ou indirecte de la commune*

## Comité des fêtes

Lors de l'assemblée générale du comité des fêtes qui s'est déroulée le 14 février 2025, le président, Gilles Bonnin a exprimé sa grande satisfaction quant à la réussite sans faille des manifestations de l'année écoulée. Camille Marichaud, trésorière a ensuite dévoilé le bilan financier qui s'avère très positif. Les résultats 2025 s'annoncent eux aussi très prometteurs, toutes les manifestations ont été d'une grande réussite.

- 26 doublettes ont participé au concours de belote à la vache du mois de mars.
- Soirée de folie et carton plein pour la fête de la musique du 21 juin qui a réuni 45 danseurs du club « corps accord », l'harmonie de Lent, Watts à gogo, le DJ qui a déchaîné les danseurs, 152 repas ont été vendus avec en finale un feu d'artifice majestueux.
- 98 exposants ont participé au vide-greniers du 20 juillet ;
- 34 doublettes se sont rencontrées lors du concours de pétanque du 2 septembre.
- Le saucisson au gêne et les crêpes de l'amitié ont attiré bon nombre de participants.

Et, enfin grâce aux membres du comité et quelques bénévoles, le village a revêtu ses habits de lumière à l'occasion des fêtes de fin d'année.



## Évasion Tradition



Les aînés des deux communes ont décidé d'unir leurs idées et se rassembler en un seul et même club « EVASION-TRADITIONS ».

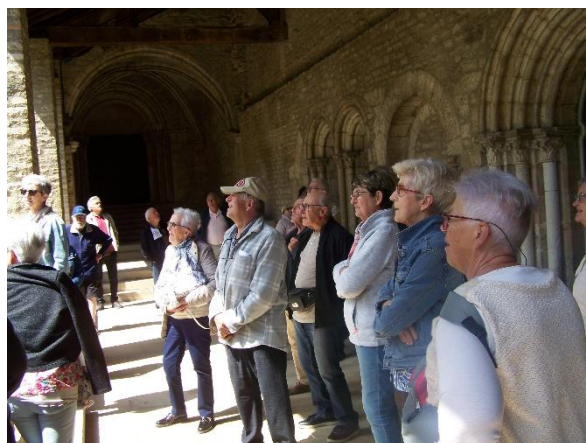
Les adhérents de St Sulpice y sont très investis puisque la vice-présidente, le trésorier et la secrétaire sont résidents de la commune. Environ 80 personnes adhèrent à cette association. Sous la houlette de Noël Benonnier de St Didier d'Aussiat, président, des marches sont organisées les lundis après-midi.

Une réunion jeux accompagné d'un

goûter permet aux adhérents de se retrouver une fois par mois.

Cette année une croisière sur la Saône avec repas et visite de l'abbaye de Tournus ont enchanté les participants.

Un concours de belote coïncée a ravi les amateurs de cartes sans oublier les repas conviviaux et toujours appréciés à Noël et en fin d'année.



## Saint-Sulpice et ses enfants

*L'année scolaire 2024-2025 a été riche en évènements à l'école de Saint Didier d'Aussiat/Saint Sulpice.*

- Une vente de plats a été réalisée le 21 mars pour soutenir l'école tanzanienne ENDITO NASEKU
- Le carnaval a eu lieu le 18 avril
- La Croix rouge est intervenue dans la classe des CM1-CM2 et les CM2 ont pu passer leur premier brevet de secourisme.
- Les 2 classes de maternelle se sont rendues à l'EHPAD de Montrevel pour un bel échange intergénérationnel
- Les élèves de l'école sont allés régulièrement à la Bibliothèque de Saint Didier pour des ateliers, des animations et des prêts de livres
- Il y a eu la journée du sommeil le 22 mai : Les enfants pouvaient venir en pyjama. Cette journée a été l'occasion de travailler sur le rythme, les cycles du sommeil, les dangers des écrans.
- Les élèves de CM1 CM2 ont participé aux Petits Champions de la Lecture.
- Les Grands - CP - CE1 se sont rendus au planétarium de Vaux en Velin grâce au Sou des Écoles !
- Il y a eu des sorties théâtre pour les différentes classes dans le cadre des Petites Scènes Vertes, grâce au Sou des Écoles
- Les élèves de maternelle sont allés au Domaine des Dombes à St Paul de Varax pour un parcours acrobranche et une découverte des animaux. Un grand merci au Sou des Ecoles !



Et enfin, les 54 élèves de CE2 CM1 CM2 ont profité d'un magnifique voyage à Paris qui leur a permis de monter au sommet de la Tour Eiffel, de réaliser une croisière sur la Seine, de visiter Notre Dame, l'Assemblée Nationale en compagnie du député Xavier Breton. Les enfants ont pu découvrir les merveilles du musée d'Orsay, les trésors du Musée des Arts et Métiers et du Musée Rodin sans oublier la visite du Château de Versailles et de ses jardins.

Un grand merci au Sou des Ecoles, aux parents accompagnateurs et aux mairies.



A la rentrée de septembre 2025, l'école le BOCAGE compte 106 élèves répartis dans les 5 classes. Nous avons le plaisir d'accueillir Victoria Gélébart au sein de l'équipe enseignante. Nous continuons de travailler avec nos 3 excellentes AESH Sigrid, Marie-Line et Gaëlle.

Un grand merci à tous les acteurs de ces différents projets qui font de notre école une école unique.

Jérôme Panié, directeur de l'école

## Les Petits Loups (Accueil périscolaire et Centre de loisirs)



Notre association, le club des petits loups est une structure accueillant des enfants scolarisés âgés de 3 ans à 12 ans en période périscolaire de 7h à 8h25 et de 16h20 à 19h00.

Nous avons également un accueil en centre aéré en période de vacances scolaires et le mercredi de 7h30 à 18h30.

Notre structure compte 4 salariés en CDI et une apprentie.

Nous fonctionnons grâce à des parents bénévoles qui donnent de leur temps pour que nos enfants est un temps d'accueil de qualité.

Nous sommes également soutenues par les deux municipalités de St Sulpice et de St Didier d'Aussiat.

*N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévoles !*

## Le Sou des Écoles



Le Sou des Écoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont l'objectif est de financer les projets et activités des enfants de l'école de Saint-Didier – Saint Sulpice.

Grace aux fonds récoltés, l'association participe à l'achat de matériel pédagogique, de jeux pour la cour, et au financement des sorties scolaires (cinéma, théâtre, excursions, voyage à Paris...).

Chaque famille est invitée à contribuer par une cotisation annuelle, et plusieurs événements festifs rythment l'année scolaire :

- Quine loto (novembre)
- Marché de Noël (décembre)
- Carnaval (mars ou avril)
- Kermesse (juin)

Le Sou des Écoles fonctionne uniquement **grâce à l'engagement des parents bénévoles**. Toute aide, même ponctuelle, est précieuse pour le bon déroulement de ces activités conviviales qui profitent à tous les enfants.

👉 Nous invitons chaleureusement les parents à rejoindre l'association ! Rejoindre le Sou, c'est partager un moment convivial, participer à la vie de l'école et contribuer concrètement au bien-être de nos enfants.

*Pas besoin de beaucoup de temps : chaque petit coup de main compte !*

## La Cantine

Cette association continue, comme tous les ans, à œuvrer pour que les enfants de l'Ecole du Bocage (Saint Didier d'Aussiat – Saint Sulpice) puissent se restaurer. Nous leur transmettons la culture du vivre ensemble, et du bien manger. Les plats sont préparés tous les jours par Angélique notre cuisinière.

Elle commande en priorité des légumes et fruits de saison et, dans la mesure du possible, locaux. En moyenne, la cantine accueille 95 enfants tous les jours.

Grâce aux 2 mairies, de nouveaux aménagements ont eu lieu cette année. De nouveaux verres, des jeux,

Président : Grégory BECHET, Vice-présidente : Joëlle MANIGAND,  
Secrétaire : Laura MURIN, Vice-Secrétaire : Sandra YOKO  
NKOUM, Trésorière : Sabrina MATHIEU, Vice-trésorière : Céline  
VELON ;  
Membres : Flavie BRULAY, Alexis LACOUR, Carine VEUILLET.



### A venir :

23/01/2026 : Vente de plat à emporter

28/03/2026 : Carnaval avec La Garderie et le sou des écoles

23/05/2026 : vente de pizzas

29/06/2025 : Assemblée générale commune

## Bibliothèque – Plaisir de Lire

La bibliothèque est un lieu de culture, d'ouverture sur le monde mais aussi un lieu d'échanges, de rencontres. Elle ne compte pas moins de 150 inscrits et possède un large choix de livres : imagiers pour les plus jeunes, livres pour enfants, romans, autobiographies, documentaires, B.D, revues.... Les prêts sont totalement gratuits. La collection est constamment enrichie par des achats et par l'échange des livres mis à disposition par la bibliothèque départementale.

Cette année encore, grâce au travail des bénévoles, la bibliothèque proposent de nombreuses activités :

\*Deux permanences par semaine sont assurées : **mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h**

\*Les enfants des écoles maternelles et primaires se rendent très régulièrement à la bibliothèque pour emprunter des livres, une animation autour d'un album est proposée une fois par mois aux plus petits.

\*Un livre a été offert par le Département aux jeunes enfants lors de l'animation « première page ».

\*Pendant les vacances de la Toussaint, un après-midi bricolage de décorations de Noël a été proposé aux enfants.

\*Plusieurs bouquineries ont permis de recycler des ouvrages, (notamment lors la vente des plats de la cantine à St Didier et pour la Farfouille de St Sulpice).

\*Une soirée théâtre a eu lieu en novembre avec la pièce « Florimont » jouée par la compagnie Les baladins.

***N'hésitez pas à venir nous rencontrer aux permanences, aux animations pour découvrir nos nouveautés, échanger... Nous vous attendons nombreux !***



## Union des chasseurs (St Didier-St Sulpice)

Notre société est composée de 45 membres et notre territoire de chasse d'environ 1700 hectares se partage entre la commune de St DIDIER et une partie de St SULPICE (250 hectares environ). Les chasses collectives aux gros gibiers sont organisées le samedi matin dès la date d'ouverture générale, puis également les mercredi après-midi après octobre. Si présence de sanglier sur le territoire, des battues peuvent également être organisées les autres jours de la semaine (hors mardi et vendredi, jours sans chasse). La chasse du petit gibier est pratiquée tous les dimanches et jours fériés, également les samedi après-midi début novembre pour la bécasse des bois.

Dans notre association, la chasse s'inscrit avant tout dans un lien profond avec la nature et le territoire. Nous partageons une passion pour la nature, la ruralité et surtout la convivialité. La sécurité est au cœur de toutes nos pratiques.

Pour nous permettre d'investir toujours plus dans la sécurité et l'aménagement du territoire, nous organisons chaque année des ventes de plats préparés (civet de chevreuil), terrines et boulettes de sanglier. Ces ventes se déroulent traditionnellement le week-end avant Noël et le weekend de Pâques.

Cette année, et en collaboration avec la fédération départementale de la chasse, nous avons prévu d'installer des piquets réflecteurs sur la route D26 (route de Mézeriat) et la D92 (route de Curtafond). Ces piquets permettent d'effaroucher le gibier et d'éviter les collisions routières.

Si vous vous sentez proche de nos valeurs (respect, responsabilité et convivialité), venez partager un moment avec nous, discuter autour d'un café, ou participer à une sortie : la nature se découvre mieux ensemble.



## Société de Chasse (Marsonnas-St Sulpice)

Voici les activités/événements majeurs de la société de chasse pour l'**année 2025**:

### Activités réalisées :

- Samedi 08 Février : Repas dansant (Participation de 125 personnes)
- Dimanche 14 Mars : Journée "Chasse aux déchets" (Participation de 9 personnes et 300Kg de déchets ramassés)
- Samedi 14 Juin : Pétanque en doublette (Participation de 50 doublettes)
- Vendredi 01 Aout : Assemblée générale Société

### Activités à venir :

- Dimanche 16 Novembre : Vente à emporter

### Évènement majeur :

- Samedi 11 Octobre : Prélèvement d'un sanglier mâle de 173 kg



# Football Club de Curtafond-Confrançon-St Martin le Châtel- St Didier d'Aussiat-St Sulpice

⚽ Nouvelle section au FC C C SM SD SS : le "Baby Foot" !

Cette année, le Football Club Curtafond – Confrançon – Saint-Martin – Saint-Didier – Saint-Sulpice a le plaisir de lancer une toute nouvelle catégorie : le Baby Foot !

Destinée aux enfants âgés de 4 ans, cette section leur permet de découvrir le football à travers des séances ludiques et adaptées, mêlant jeux simples, petits exercices et mini-matches sans enjeu ni compétition — avec un seul objectif : s’amuser et le plaisir de jouer !

Encadrés par Lina et Ludovic, nos jeunes champions s’amusent tout en développant leur motricité, leur esprit d’équipe et leur goût du sport.

Les enfants sont conquis... et leur sourires sur le terrain en disent long !

👉 Inscriptions encore possibles (enfants de 4 ans révolus, filles et garçons).

🕒 Séances le mercredi après-midi – essai gratuit possible.

📞 Renseignements : Guillaume GIVORD – 06 33 87 77 72



## Planète Tennis

### Une éclaircie dans le ciel de Planète Tennis



Après plusieurs années difficiles marquées par une baisse importante du nombre d’adhérents depuis la pandémie de Covid-19, le club Planète Tennis retrouve des couleurs. Les effectifs sont à la hausse, signe encourageant d’un regain d’intérêt pour la pratique du tennis dans notre territoire. Si cette reprise constitue une bouffée d’air frais, la concurrence reste forte, y compris au sein de la Fédération Française de Tennis, où de nouvelles disciplines associées, comme le pickleball ou le paddle, attirent de plus en plus de pratiquants.

Le club a su s’adapter en développant l’activité pickleball, grâce à l’achat du matériel nécessaire. En revanche, le paddle peine encore à se développer, faute de structures adaptées. Côté école de tennis, la dynamique est également positive. On compte désormais 8 groupes pour 34 élèves, dont 27 enfants et 7 adultes. Les cours se déroulent le lundi soir à Montrevel-en-Bresse, le mardi après l’école à Saint-Didier-d’Aussiat, et à partir de 18h à Confrançon.

Des créneaux d’entraînement sont aussi disponibles dans les gymnases de Confrançon, Montrevel et Saint-Trivier-de-Courtes. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher du club pour plus d’informations.

L’activité pickleball se poursuit tous les vendredis soir au gymnase de Confrançon, de 18h à 19h30 pour la pratique sportive, suivie d’un moment convivial après 19h30.

Enfin, le club participe activement aux championnats départementaux par équipe, jeunes et adultes, et organise chaque année son tournoi Open ainsi que plusieurs tournois multi-chances.

Autant d’initiatives qui témoignent d’une belle vitalité retrouvée et laissent entrevoir, espérons-le, un avenir prometteur pour Planète Tennis.

## Sapeurs-Pompiers - SLIS

### Une nouvelle organisation opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.



En effet, la commune de Saint Sulpice bénéficie officiellement de l'intervention du Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS) de Saint Didier d'Aussiat.

Cette intégration marque une étape importante pour le territoire, elle renforce ainsi la capacité de répondre face aux situations d'urgence qu'il s'agisse d'incendies, de secours à personne ou d'opérations diverses.

La compagnie est composée de 17 Sapeurs-Pompiers mobilisés tout au long de l'année pour assurer la sécurité des habitants. A sa tête le chef de corps Michael Colas coordonne l'ensemble des missions opérationnelles, en

veillant à maintenir un haut niveau de préparation et d'efficacité.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers présidée par Sébastien Ferrand joue également un rôle essentiel dans la cohésion et le soutien aux membres du corps communal. Elle œuvre notamment pour renforcer l'esprit d'équipe, organiser des actions de solidarité et elle participe à la vie locale.

## Don du Sang

L'Association pour le Don du Sang Bénévole de SAINT DIDIER D'AUSSIAT- SAINT SULPICE a pour but :

- de réunir les donneurs et anciens donneurs et leur apporter une aide technique, morale et matérielle ;
- de faire respecter le code du donneur de sang bénévole ;
- d'assurer la liaison et la représentation de ses membres auprès de l'Union Départementale Fédérée des associations pour le don du sang bénévole de l'Ain, de la Fédération Française pour le don du sang bénévole et de l'Établissement Français du Sang (EFS) ;
- d'organiser la promotion du don du sang bénévole, en liaison avec l'EFS et l'Union Départementale.

Cette association organise deux manifestations par an :

- une vente de brioches en forme de cœur qui aura lieu le 15/03/26 à St Didier d'Aussiat
- un repas champêtre qui aura lieu le 6/09/26 à St Sulpice

Le 6 septembre 2025, l'amicale a fêté ses 40 ans lors d'une soirée dansante.

Le bénéfice rapporté lors de ses manifestations permet d'offrir des tartes aux donneurs lors des collectes de sang. Le repas champêtre permet surtout aux donneurs et aux personnes les soutenant de passer une journée conviviale en compagnie d'une équipe dynamique et investie.

Mais avant tout, ces actions menées permettent de faire la promotion du don du sang, car il y a un grand manque de donneurs.



***Venez donc nombreux le mardi 3 mars et le mercredi 12 août 2026 de 16h à 19h  
lors des collectes de sang à Saint Didier d'Aussiat.***

*Notre assemblée générale se déroulera le 30 janvier 2026 à Saint Didier d'Aussiat*

## Informations pratiques

### Transport scolaire :

Rendez-vous sur le site :

[www.grandbourg.fr / Transports](http://www.grandbourg.fr/Transports)

Rubis à votre écoute : 04 74 45 05 06

Transport à la demande : 04 57 38 37 01

### Collectes des ordures ménagères et tri :

Rendez-vous sur le site :

[www.grandbourg.fr / Déchets](http://www.grandbourg.fr/Déchets)

Direction de la gestion des déchets :

**0800 86 10 96**

Composteur (bois ou plastique) de 400l  
au prix de 25€.

### Gestionnaire de l'eau potable :

**SOGEDO** – agence de Saint-Rémy 01310

250 Allée de la Veyle

Tel 04 27 30 06 70

### Carte d'identité, Passeport, Permis,

### Immatriculation de Véhicule :

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) : uniquement – *les autres sites sont payants et peuvent être frauduleux.*

### Déchetterie d'Etrez (« Bois Grisard » - Bresse-Vallons) :

Du 1/07 au 31/08 : du lundi au samedi : 7h-13h

Du 01/09 au 30/06 : du lundi au vendredi 9h-12h  
et 14h-18h et samedi : 8h-12h et 14h-18h

### Déchetterie de Polliat (« ZA de la Presle ») :

Du 1er juillet au 31 août : Lundi, mardi, mercredi,  
vendredi, samedi : 7h-13h

Du 1er septembre au 30 juin : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi : 9h-12h/ 14h-18h. Le samedi  
: 8h-12h/ 14h-18h



**France  
services**

[contact@mfsbresse.fr](mailto:contact@mfsbresse.fr)

**Accompagnement pour vos  
démarches administratives.**

À Montrevel en Bresse : Place de la Résistance (dans les locaux de la  
cité administrative) 04 74 25 60 24

Lundi : 15h-18h, Mercredi 13h-16h, Jeudi 10h-13h, Vendredi 14h-17h

À Bresse-Valons : 204 Route de Montrevel, ETREZ (dans les locaux de l'Ecrin) 07 70 00 29 19

Mardi 8h30-12h et 13h30-18h30, Vendredi 8h30-12h

À Attignat : 305 Grande Rue 04 74 30 92 16

[polliat-attignat@france-services.gouv.fr](mailto:polliat-attignat@france-services.gouv.fr)

Lundi : 10h-13h et 14h30-17h15, Mardi 10h-13h et 14h30-17h15, Mercredi 09h-12h15 et 15h-19h, Jeudi  
10h-13h et 14h30-17h15, Vendredi 09h-12h15 et 15h-19h



Un **conseiller numérique** est disponible un Mercredi, tous les 15 jours à Saint  
Didier d'Aussiat, de préférence prendre rdv au 06 15 66 00 66

**GRATUIT et ouvert à tous.**

### ***Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !***

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer **gratuitement** des conseils **juridiques, financiers et fiscaux** sur le **logement et l'habitat**. Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr), ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts **sans interruption** du lundi au jeudi de **9 heures à 18 heures** et le vendredi de **9 h à 17 heures**.



**ADIL de l'Ain**, 34 rue du Général Delestraint, 01 000 Bourg en Bresse

Tel : 04.74.21.82.77 - Mail : [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr) - Site internet : [adil01.org](http://adil01.org)

## Recensement :

*C'est l'année de recensement de la population pour SAINT-SULPICE  
(qui a lieu tous les 5 ans).*

*Il se déroulera entre le 15 janvier et le 14 février 2026  
et sera réalisé par Sylvia SERVIGNAT, secrétaire de mairie.*



*Pour rappel : le recensement est obligatoire.*

## Élections municipales



# IMPORTANT

**Elles auront lieu :  
Dimanches 15 mars et 22 mars 2026.**

*Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme à SAINT-SULPICE, suite à une loi du 21 mai 2025. Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.*

*Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?*

- *Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.*

***Attention** : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.*

- ***Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.*
- ***Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).*